

Enquête transversale un jour donné sur la prévalence des prescriptions et les indications des anti-épileptiques dans la douleur en Rhumatologie ambulatoire

P. Vergne-Salle, R. Javier, O. Mejjad, M. Cadenne, A. Dumolard, J. Glowinski, P. Bertin, E. Maheu

Introduction

Le but de cette enquête était d'évaluer la fréquence des prescriptions des anti-épileptiques (AE) dans la douleur, les indications et les produits utilisés en rhumatologie ambulatoire hospitalière et de ville.

Matériels et Méthodes

Cette enquête transversale un jour donné auprès des rhumatologues a été coordonnée par le CEDR (Cercle d'Etude de la Douleur en Rhumatologie) section de la Société Française de Rhumatologie. Un groupe de travail sur les AE regroupant des membres de différents centres en France ont envoyé un questionnaire aux rhumatologues (RH) de leur réseau régional. Ce questionnaire devait être rempli sur une journée choisie par le RH au cours d'une période allant du 15.02 au 15.03.2008.

Résultats

119 RH ont réalisé l'enquête sur 308 questionnaires envoyés avec donc un taux de réponse de 38%. Les praticiens étaient de sexe masculin dans 53% des cas avec un âge moyen de $47,6 \pm 13,4$ ans. Le mode d'exercice était avant tout libéral dans 40% des cas, hospitalier dans 24% des cas et mixte dans 36% des cas. Sur les 2448 patients vus sur la journée d'enquête par les 119 RH, le nombre de patients recevant des AE à visée antalgique était de 189 (7,7%). L'analyse des patients traités par AE montrait une prédominance de femmes (66%) avec un âge moyen de $56,1 \pm 4,9$ ans. Les indications de la prescription de l'AE étaient par ordre décroissant : radiculalgies (57% des cas), fibromyalgie (16%), troubles musculosquelettiques divers (11%), syndrome douloureux régional complexe (6%), rachialgies (5%). Les AE les plus souvent prescrits étaient la prégabaline (46%), le clonazépam (45%) et la gabapentine (8%). Les autres AE, comme la carbamazépine, l'oxcarbazépine, la lamotrigine ou le topiramate n'ont pas été prescrits.

Discussion

Sous réserve de nombreux biais inhérents à ce type d'enquête, la prescription des AE en rhumatologie concernerait 7,7% des patients principalement pour des douleurs avec composante neuropathique ou pour une fibromyalgie. L'AE le plus souvent choisi est la prégabaline. Cependant et malgré des recommandations et communications récentes, le clonazépam demeure très prescrit. Quelque soit l'AE prescrit, les doses quotidiennes étaient plus faibles que les posologies recommandées.

Conclusion

Cette enquête un jour donné permet de disposer de données préliminaires et d'évaluer la fréquence des patients recevant des AE à visée antalgique en rhumatologie ambulatoire hospitalière et de ville à environ 7%.

Mots-clefs :

Douleur
anti-épileptiques
Enquête